

22 SEP. 1998

A843

2 M D

Société anonyme au capital de 250 000 F
Siège social : 79200 VIENNAY
RCS Bressuire B 352 306 146
(91 B 72)

**EXTRAITS DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 24 JUIN 1998**

- I -

L'an mil neuf cent quatre vingt dix-huit,
Le vingt-quatre juin, à dix heures trente,

Les actionnaires de la société 2 M D, société anonyme au capital de 250 000 F, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, à LEVALLOIS PERRET (92300), 60 rue du Président Wilson, sur convocation du conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence, à laquelle ont été joints les pouvoirs et formules de vote par correspondance reçus des actionnaires, et qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy Bailleul, président du conseil d'administration.

Monsieur Gilles Silberman,
actionnaire présent et acceptant, est appelé comme scrutateur.

Monsieur Jean Ferrari est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, ayant adressé un pouvoir ou voté par correspondance, possèdent plus du quart des actions composant le capital social.

L'assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement, est déclarée régulièrement constituée.

Le président déclare en outre que Monsieur Philippe ROUET, commissaire aux comptes de la société, a été régulièrement convoqué suivant lettre RAR en date du 8 juin 1998.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la feuille de présence avec, en annexe, les pouvoirs et formules de vote par correspondance reçus des actionnaires,
- la copie de la lettre de convocation adressée aux actionnaires,
- la copie et l'avis de réception de la lettre RAR de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 décembre 1997, ainsi que les comptes annuels au même jour,
- le rapport du conseil d'administration,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées,
- un exemplaire des statuts.

Puis il déclare que tous les documents et renseignements prescrits par les textes légaux ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social dans les formes, conditions et délais prévus par ces textes.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Ordre du jour

Le président fixe comme suit l'ordre du jour de l'assemblée :

- . Ratification de la cooptation d'un administrateur.
- . Renouvellement du mandat des administrateurs.
- . Nomination d'administrateur.
- . Pouvoirs pour les formalités.

Puis lecture est donnée :

- du rapport de gestion présenté par le conseil d'administration,
- du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission,
- et du rapport spécial sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966.

Enfin la discussion est déclarée ouverte.

Diverses observations sont échangées, toutes explications et précisions sont données aux actionnaires, puis plus personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

Quatrième résolution

L'assemblée générale ratifie la nomination aux fonctions d'administrateur de Monsieur Guy Bailleul, faite à titre provisoire par le conseil d'administration le 26 mars 1998 en remplacement de Madame ARMENGAU.

En conséquence, Monsieur Guy BAILLEUL exercera ses fonctions pendant la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 97.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Guy BAILLEUL et des sociétés EDA, GESTION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE et DSF arrive à expiration avec la présente assemblée, décide :

- de renouveler le mandat de Monsieur Guy BAILLEUL et des sociétés EDA et DSF,
- et de nommer la société GCI en remplacement de la société GESTION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE,

pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Guy BAILLEUL et les sociétés EDA, GCI et DSF ont d'ores et déjà accepté le renouvellement de ce mandat et déclaré satisfaire aux conditions requises par la loi pour l'exercice de cette fonction.

Sixième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

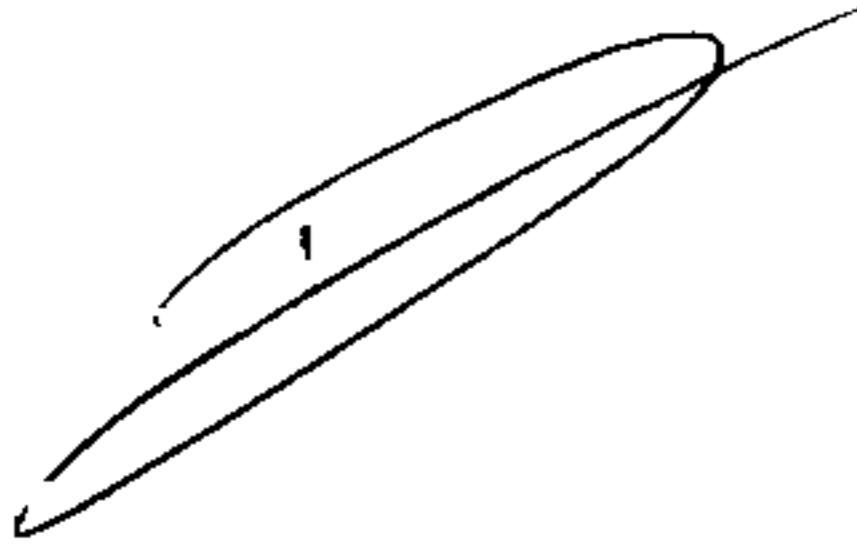
De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau.

Le président,

Les scrutateurs,

Le secrétaire,

Pour Copie Conforme
Le Président-Directeur Général.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'Le Président-Directeur Général.'

22 SEP. 1998 A843

GCI

Société anonyme au capital de 19 190 000 F
Siège social : 22-24 rue Dumont d'Urville
75116 PARIS
RCS Paris B 414 533 737
(97 B 16074)

Je soussigné, Gilles SILBERMANN , demeurant à PARIS (75007) 7 rue de Constantine,

agissant en qualité de président du conseil d'administration de la société GCI, susnommée,

déclare, en application des articles 135 de la loi du 24 juillet 1966 et 102 du décret du 23 mars 1967 que :

Monsieur Gilbert WAHNICH,
demeurant à PARIS (75016) 12 rue Adolphe Yvon,

a été désigné comme représentant permanent de la société GCI auprès du conseil d'administration de la société 2MD, dont le siège social est à Viennay 79200 Parthenay, à compter du 24 juin 1998



Fait à Levallois Perret
Le 24 juin 1998